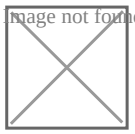

à qui écrire -DENI JUSTICE responsabilité de l'ETAT

Par **fougeres**, le **31/01/2019** à **11:44**

Suite à une 2ème plainte successive de quelques mois Mon médecin désigné lors d'une expertise médicale pour fausses déclarations avérées refusant de corriger la situation géogrphique de mon domicile VISIBLE à l'oeil nu -NI plain-pied Ni aménage selon mon handicap (bequilles et FRoulant -actuellement en urgence médicale pour complication de sequelles d'AVP

les faits cités sont en toutes preuves à l'appui sans FAILLE

-1- 1 commandant de police de REIMS a effectué des faux en ECRITURE éléments copiés d'une première plainte identique dont le defendeur (médecin fut DEBOUTE)

n'ai pour cette plainte -mais RELAXEE reconnue VICTIME'

SANS avoir été NI convoquee Ni auditionnée le jour indiqué sur le rapport qui ne figure pas non plus dans le dossier du jugement transmis

ce qui apporte que 2 rapports en UN ?tout est VRAI

le PROCUREUR GENERAL MENTet refuSe d'enquêter car ce commandant de police serait contraint d'expliquer les differents emplois du temps de chacun ABSENTS -j'étais ailleurs preuve du médecin que j'avais consulté

Par **Visiteur**, le **31/01/2019** à **12:26**

BONJOUR est une formule de politesse requise ici, absente de tous vos messages.

Votre présentation du problème est insuffisante pour se prononcer.

Par **fougeres**, le **31/01/2019** à **16:23**

merci j'ai plus de difficulté à exprimer plus certes je possède tous les éléments de preuve de refus d'enquêter le procureur général me l'écrit personnellement comment vous joindre une

seule pièce jointe merci de votre compétence et conscience professionnelle considération

Par **youris**, le **31/01/2019** à **16:35**

bonjour,

nous ne pouvons que vous conseiller de consulter un avocat spécialisé en droit de la santé.

quand on accuse , le médecin, la justice et la police, je suis toujours dubitatif.

il est dans la mission d'un procureur de décider de poursuivre ou de ne pas poursuivre, c'est lui qui décide de l'opportunité d'exercer l'action publique.

salutations

Par **fougeres**, le **31/01/2019** à **19:10**

dans le cas où vous semblez si dubitatif ?il n'y aurait pas eu autant de gilets jaunes pour dénoncer les corruptions massives et graves de mafia -on se rapproche de l'empire du milieu - vs n'estes surement pas

au courant de tels comportements et pourtant alors merci je ne vs contacte plus ça vs reposera et j'ai un avocat qui fait le job corlt

Par **fougeres**, le **31/01/2019** à **19:12**

je n'ai toujours pas de réponse pour mon compte perso je croyais gagner du temps dans l'info ?corlt que fait la formule -je susi en uregence vitale médicale sequelles cario -pulmonaires graves respects

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés